

PHARMACTUEL

**RENSEIGNEMENTS POUR LES
AUTEURS**

Décembre 2025

Table des matières

INTRODUCTION.....	2
SOUMETTRE SON MANUSCRIT.....	3
DOCUMENTS À TRANSMETTRE.....	3
CHOIX DE LA CHRONIQUE.....	4
STRUCTURE GÉNÉRALE DES MANUSCRITS.....	5
EXIGENCES GÉNÉRALES DE RÉDACTION.....	7
MISE EN PAGE ET STYLE.....	7
ABRÉVIATIONS.....	7
NOMS DE MÉDICAMENT.....	8
NOMBRES, UNITÉS DE MESURE ET SIGNIFICATION STATISTIQUE.....	8
RÉSUMÉ, MOTS-CLÉS, CORPS DU TEXTE.....	8
TABLEAUX.....	9
FIGURES, IMAGES ET PHOTOS.....	10
DÉCLARATIONS OBLIGATOIRES (financement, conflits d'intérêts, recours à l'intelligence artificielle).....	11
REMERCIEMENTS.....	12
ANNEXE.....	12
PRÉSENTATION DES AUTEURS.....	13
RÉFÉRENCES.....	14
ÉTHIQUE, DROIT ET AUTORISATION.....	17
PUBLICATIONS REDONDANTES.....	17
PLAGIAT ET FALSIFICATION DES DONNÉES.....	17
PRINCIPES DIRECTEURS SUR LA RECONNAISSANCE DES AUTEURS.....	17
LICENCE DE DROIT D'AUTEUR.....	17
AUTORISATIONS ET ASPECTS ÉTHIQUES.....	18

INTRODUCTION

Pharmactuel a pour mission de publier en langue française des œuvres originales et novatrices destinées à la pratique pharmaceutique en établissement de santé. Revue francophone, jouissant d'une tribune internationale, *Pharmactuel* s'adresse aux pharmaciens, aux professionnels de la santé et aux décideurs de la francophonie intéressés par la pratique pharmaceutique en établissement de santé.

Pharmactuel adhère aux bonnes pratiques de publication du Committee on Publication Ethics (COPE), telles que détaillées sur le [site Web de l'organisation](#).

Pharmactuel adhère aux recommandations entourant la déclaration standardisée des conflits d'intérêt proposée par l'[International Committee of Medical Journal Editors](#).

Pharmactuel est également membre de l'[European Association of Science Editors \(EASE\)](#).

SOUMETTRE SON MANUSCRIT

DOCUMENTS À TRANSMETTRE

Lors de la soumission, l'auteur doit transmettre les documents suivants :

OBLIGATOIRE : Texte de l'article

Ce document doit inclure le résumé de l'article, les mots-clés, le corps du texte, les références, les tableaux, ainsi que les titres, légendes et autres explications des figures (ce document doit également comprendre le nombre de mots du résumé, le nombre de mots du corps de texte, ainsi que le nombre de références).

OBLIGATOIRE : Informations nominalisées

Ce document doit inclure les informations sur les auteurs, leurs affiliations et les déclarations obligatoires (conflits d'intérêts, recours à l'intelligence artificielle, financement).

OBLIGATOIRE : Formulaire de déclaration de conflits d'intérêts

Chaque auteur doit remplir le formulaire [Divulgence des conflits d'intérêts potentiels, de recours à l'intelligence artificielle et licence de droit d'auteur pour publication d'un article soumis au *Pharmactuel*](#)

AU BESOIN : Annexe, figures et autorisations

Les auteurs doivent transmettre ces documents au besoin. Les autorisations incluent celles de remerciements, de reproduction, les autorisations des comités d'éthique ou de la direction des services professionnels, les formulaires de consentement.

Pour en savoir plus sur le processus de soumission, consulter la section [Soumission](#) sur le site Web de la revue.

CHOIX DE LA CHRONIQUE

Les auteurs doivent choisir pour quelle chronique ils souhaitent soumettre leur manuscrit.

Chroniques révisées par les pairs :

- **Évaluation critique de la documentation scientifique** : Présente une analyse critique d'études cliniques qui peuvent influencer sur la pratique pharmaceutique en établissement de santé
- **Recherche** : Présente les résultats d'une étude originale réalisée dans un contexte de pratique de la pharmacie. Il peut s'agir par exemple d'études portant sur des médicaments, des traitements, des appareils ou divers aspects des soins pharmaceutiques
- **Pharmacothérapie** : Revue générale de la documentation scientifique sur un sujet spécifique; par exemple, une mise à jour d'une thématique particulière en pharmacothérapie ou du traitement d'une pathologie.
- **Cas clinique en direct de l'unité** : Présente des cas traitant de problèmes particuliers associés à la pharmacothérapie : pharmacovigilance, utilisation d'un médicament pour une indication non reconnue, cas clinique unique ou rare.

Chroniques de nature clinique ou administrative :

- **Votre expérience avec ...** : Présente l'expérience clinique ou pratique pharmaceutique portant sur une technologie, un médicament, une façon de faire particulière, etc.
- **Gestion** : Cette chronique décrit une problématique de gestion touchant la pratique pharmaceutique au sein d'un établissement de santé.
- **Risques, qualité et sécurité** : Décrit une problématique, une expérience, une approche, un thème ou une solution qui touche la pratique pharmaceutique en établissement de santé en relation avec la gestion des risques et de la qualité.
- **Au centre de l'information** : Présente des questions pertinentes pour la pratique pharmaceutique et propose des réponses à ces questions
- **Éditorial** : Reflète la position du rédacteur en chef ou d'un auteur désigné par ce dernier. Il traite d'un thème d'actualité ou d'enjeux propres à la pratique du pharmacien en établissement de santé. Il s'inspire souvent d'un ou de plusieurs articles publiés simultanément dans la revue.
- **Lettre au rédacteur** : Peut consister en une opinion ou un commentaire relativement à un article publié dans un récent numéro de Pharmactuel. Elle peut susciter un débat, mais doit demeurer constructive. Lorsqu'elle se réfère à un article récemment publié, le rédacteur en chef envoie la lettre aux auteurs de l'article afin qu'ils puissent émettre un court commentaire s'ils le désirent.

STRUCTURE GÉNÉRALE DES MANUSCRITS

Les chroniques doivent adopter les structures suivantes :

Chronique	Format	Structure	Recommandations
Évaluation critique de la documentation scientifique	Résumé : s.o. Texte* : 3000 mots Figures : 4 Références : 30	<ul style="list-style-type: none"> • Titre original, Auteurs, Commanditaires • Cadre de l'étude • Protocole de recherche • Patients (<i>préciser les critères d'inclusion et d'exclusion</i>) • Interventions • Points évalués • Résultats : Grille d'évaluation, Tableau de résultats • Discussion • Conclusion 	<p>Titre original en anglais en italique suivi de la référence (exposant) Premier auteur = article analysé Lister les auteurs de l'article original avec nom et initiales, en séparant chaque auteur d'une virgule La référence 1 doit être la référence de l'article qui est analysé.</p>
Recherche	Résumé** : 250 mots Texte* : 6000 mots Figures : 5 Références : 40	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé : Objectif, Méthode, Résultats, Conclusion, Mots-clés • Introduction • Méthode • Résultats • Discussion • Conclusion 	
Pharmacothérapie	Résumé** : 250 mots Texte* : 8000 mots Figures : 4 Références : 80	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé : Objectif, Sources, Revue, Conclusion, Mots-clés • Introduction • Sources • Revue • Discussion • Conclusion 	
Cas clinique en direct de l'unité	Résumé** : 250 mots Texte* : 3000 mots Figures : 4 Références : 40	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé : Objectif, Cas, Discussion, Conclusion, Mots-clés • Introduction • Description du cas • Analyse • Discussion • Conclusion 	
Votre expérience avec ...	Résumé** : 250 mots Texte* : 4000 mots Figures : 4 Références : 30	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé : Objectif, Méthode, Résultats, Conclusion, Mots-clés • Introduction ou mise en contexte • Méthode • Résultats 	La structure peut varier selon le sujet abordé

Chronique	Format	Structure	Recommandations
		<ul style="list-style-type: none"> • Discussion • Conclusion 	
Gestion	Résumé** : 250 mots Texte* : 3000 mots Figures : 2 Références : 30	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé : Objectif, Problématique, Résolution, Conclusion, Mots-clés • Introduction* • Objectif • Description de la problématique • Résolution de la problématique • Discussion • Conclusion 	
Risques, qualité et sécurité	Résumé** : 250 mots Texte* : 4000 mots Figures : 2 Références : 30	<ul style="list-style-type: none"> • Résumé : Objectif, Problématique, Résolution, Conclusion, Mots-clés • Introduction* • Description de la problématique • Résolution de la problématique • Discussion • Conclusion 	La structure peut varier selon le sujet abordé
Au centre de l'information	Résumé : s.o. Texte* : 3000 mots Figures : 2 Références : 30	<ul style="list-style-type: none"> • Exposé de la question • Réponse à la question • Conclusion 	
Éditorial	Résumé : s.o. Texte* : 800 mots Figures : 1 Références : 10	L'éditorial peut poursuivre différents objectifs : <ul style="list-style-type: none"> • Provoquer la réflexion • Approfondir l'information • Commenter un sujet 	
Lettre au rédacteur	Résumé : s.o. Texte* : 800 mots (incl. références) Figures : 1 Références : 10	Peut inclure : <ul style="list-style-type: none"> • Opinion sur un article • Fait clinique original • Résultats sommaires d'un projet 	La lettre est révisée avant publication

* À l'exclusion des tableaux, figures, et références

** À l'exclusion du titre, nom des auteurs et leurs affiliations.

Quelle que soit leur structure, les manuscrits doivent se terminer par les sections suivantes :

- Financement
- Conflits d'intérêts
- Recours à l'intelligence artificielle
- Remerciements (le cas échéant)
- Références

EXIGENCES GÉNÉRALES DE RÉDACTION

MISE EN PAGE ET STYLE

- Format : lettre et mode portrait
- Numérotation des pages : continue, en bas à droite.
- Numérotation des lignes : pas de numérotation
- Police et taille :
 - Titre de l'article : Times New Roman de 14 points en gras.
 - Corps de texte : Times New Roman de 12 points, en double interligne.
 - Titre et sous-titres de premier niveau (résumé, introduction, méthode, résultats, conclusion, références) : en gras avec une police de caractères de 14 points.
 - Les sous-titres de deuxième niveau : en minuscule, gras avec une police de 12 points.
 - Les sous-titres de troisième niveau : en minuscule, italique.
 - Les sous-titres de quatrième niveau : en minuscule, soulignés.
 - Les sous-titres de cinquième niveau : en minuscule, italique et soulignés.
- Tous les éléments doivent être alignés à gauche, sans alinéa (renforcement de la première ligne). Ne pas justifier le texte.
- Les paragraphes doivent être séparés par une ligne vide.

ABRÉVIATIONS

Éviter autant que possible l'utilisation d'abréviation dans le résumé. Il faut de plus limiter l'utilisation des abréviations dans le texte. **Seules les abréviations connues sont acceptées.**

L'abréviation doit être définie au moment de sa première utilisation dans le texte, par exemple, insuffisance rénale (IR) ou [IR] lorsque l'abréviation est déjà placée entre parenthèses. Par la suite, seule l'abréviation doit apparaître dans le texte.

Éviter les abréviations latines, telles que *per os*, *bid* et *tid*. Les auteurs doivent plutôt indiquer « par voie orale, deux fois par jour ou trois fois par jour ».

NOMS DE MÉDICAMENT

Seuls les noms génériques des médicaments doivent être utilisés. Les noms commerciaux sont acceptés uniquement si la référence à une marque spécifique est essentielle. Dans le cas où l'auteur utilise un nom commercial dans son texte, il doit le faire suivre du sigle « ^{MD} » (pour marque déposée) mis en exposant immédiatement après le nom.

NOMBRES, UNITÉS DE MESURE ET SIGNIFICATION STATISTIQUE

Les nombres inférieurs à 10 sont écrits en lettres.

Les unités de mesure utilisées sont celles reconnues par le Système international (p. ex. : mg, kg, mL). Il n'est pas nécessaire de définir ces unités à leur première apparition dans le texte.

Les valeurs *p* indiquant le seuil de signification statistique doivent être en minuscules et en italique (p. ex. : $p < 0,05$).

Les auteurs doivent présenter les données statistiques de manière complète et dans le format suivant en tenant compte des espaces et de la ponctuation :

- **Première mention** : (Risque relatif [RR] : 0,84; intervalle de confiance à 95 % [IC 95 %] : 0,74-0,96, $p = 0,008$.)
- **Deuxième mention** : (RR : 0,84; IC 95 % : 0,74-0,96, $p = 0,008$).

RÉSUMÉ, MOTS-CLÉS, CORPS DU TEXTE

Résumé

Le résumé **doit refléter le contenu de l'article**. Il ne doit contenir **aucune abréviation**. Le format du résumé doit être rédigé selon les recommandations respectives de chacune des chroniques. Les auteurs doivent respecter les recommandations pour la rédaction de résumés en consultant l'article suivant : [Mallet L, Hamel C. Rédaction d'un résumé scientifique. Pharmactuel 2019;52:55-8.](#)

Mots-clés

Entre quatre et 10 mots-clés doivent suivre le résumé. Il faut les écrire **en minuscule**, les placer par **ordre alphabétique** et les séparer d'une virgule, sans ponctuation à la fin.

Les mots-clés **doivent être présents dans la banque de Medline** : <http://mesh.inserm.fr/FrenchMesh/> ou être reconnus par des organismes officiels (p.ex. : Ordre des Pharmaciens du Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux, etc).

Corps de texte

Les articles doivent être présentés selon la structure spécifique de la chronique à laquelle ils sont destinés (voir page 4).

Le texte doit être écrit sous forme de phrases complètes et non de puces. Les textes qui ne respectent pas cette structure seront retournés aux auteurs.

La réalisation de tableaux et de figures est vivement recommandée. Leur contenu ne doit toutefois pas reprendre celui du texte, mais plutôt servir à le compléter.

TABLEAUX

Les auteurs doivent respecter les recommandations pour la création de tableaux en consultant l'article suivant : [Rocheft C. Création de tableaux : lignes directrices du Pharmactuel. Pharmactuel 201;48:53-6.](#)

Les tableaux sont soumis dans le texte de l'article. Ils sont placés à sa fin, après les références.

Format

Les tableaux sont numérotés en chiffres romains, leur titre est en italique.

Exemple : **Tableau I.** *Classification des biphosphonates*

Reproduction et autorisations

Si une autorisation de reproduction ou de publication du tableau ou de la figure est nécessaire, la preuve d'autorisation doit être transmise dans le dossier de soumission de l'article ou par courriel à coordonnateur@pharmactuel.com. Une copie du courriel d'autorisation doit être téléversée vers le logiciel au moment de la soumission. Cette autorisation doit également être mentionnée sous forme de note de bas de figure ou de tableau.

Notes de bas de tableau et abréviations

Les notes de bas de tableau peuvent contenir de l'information s'appliquant à la totalité de la figure ou à des parties de cette dernière. Elles sont indiquées par des lettres (de a à z) placées en exposant. Au bas du tableau, les notes doivent commencer par la lettre correspondante, placée en exposant et suivie d'une espace. La note ne doit pas se terminer par un point. La note qui suit commencera à la ligne suivante.

Toutes les abréviations du tableau ou de la figure doivent être définies dans la légende en italique par ordre alphabétique en mettant l'abréviation suivie de la description. Chaque élément est séparé par un point-virgule « ; ». Commencer l'énumération par « Abréviations: ». Aucune ponctuation ne suit le dernier élément.

Abréviations : IM : intramusculaire; IV : intraveineux

Emplacement des tableaux dans le texte :

L'auteur doit mettre la mention « insérer tableau » et la mettre en surbrillance en jaune à l'endroit précis du texte où l'élément sera inséré.

FIGURES, IMAGES ET PHOTOS

Format

Les figures, images et photos sont numérotées en chiffres arabes.

Le titre est placé sous la figure et doit être bref, et décrire le contenu de manière précise.

Le titre (en italique) ainsi que les notes, les abréviations et les légendes sont insérées à la fin du manuscrit après la liste des références et les tableaux. Le texte des figures doit être en français.

Exemple : **Figure 1.** *Rapport d'utilisation de plateaux complets*

Emplacement des figures dans le texte

L'auteur doit mettre la mention « insérer figure, image, photo » et la mettre en surbrillance en jaune à l'endroit précis du texte où l'élément sera inséré.

Référence aux figures dans le texte

Si la référence à une figure est faite entre parenthèses dans le texte, l'auteur doit inscrire simplement le numéro de la figure (p. ex : (figure 1)).

Format

Les figures, les images et les photos doivent être enregistrées **en haute résolution** (minimum de 300 ppp) et ne pas dépasser 1000 pixels en largeur et en hauteur. Elles doivent être enregistrées en format .jpg, .gif ou .tiff. Les figures, images et photos doivent être téléversées séparément à titre de fichier supplémentaire.

Reproduction et autorisations

Lorsqu'une figure, une image ou une photo provient d'une source externe, la référence doit être indiquée par un chiffre arabe placé en exposant à la fin du titre. La référence doit être numérotée par ordre d'apparition dans le texte et citée dans la liste des références à la fin du manuscrit. Les auteurs doivent obtenir les droits d'auteurs et téléverser la preuve d'autorisation de reproduction vers le site de *Pharmactuel* à titre de fichier supplémentaire. L'autorisation de reproduction sera mentionnée dans une note placée au bas de la figure, de l'image ou de la photo. Les personnes qui apparaissent sur les photos doivent avoir préalablement autorisé leur publication et l'autorisation doit être parvenue au préalable au comité éditorial. L'autorisation doit par la suite être téléversée vers le logiciel de soumission en ligne à titre de fichier supplémentaire. Les personnes qui figurent sur une photo doivent avoir donné leur autorisation avant la publication. La preuve d'autorisation doit être téléversée dans le dossier de soumission du manuscrit.

Notes de bas de figure et abréviations

Les consignes pour les notes de bas de figure et les abréviations sont les mêmes que pour les tableaux (voir page précédente).

DÉCLARATIONS OBLIGATOIRES (financement, conflits d'intérêts, recours à l'intelligence artificielle)

Chaque auteur ou coauteur s'engage à remplir, à apposer ses initiales manuscrites au bas de chaque page et à signer et à transmettre le formulaire intitulé [Divulgence des conflits d'intérêts potentiels, de recours à l'intelligence artificielle et licence de droit d'auteur pour publication d'un article soumis au *Pharmactuel*](#). Une fois rempli et signé, le document doit être téléversé pour chacun des auteurs vers le site de *Pharmactuel* à titre de fichier supplémentaire.

Financement

Les auteurs doivent déclarer toute contribution financière reçue directement ou indirectement pour la préparation et la soumission de leur article ou pour la réalisation du travail ou de l'étude ayant conduit à la soumission du manuscrit.

À la fin du manuscrit, inclure le texte qui s'applique :

- *Les auteurs n'ont déclaré aucun financement lié au présent article.*
- *Les auteurs ont reçu du financement pour effectuer cette étude (déclarer le financement en rapport avec l'article soumis).*

Déclaration des conflits d'intérêts

Les auteurs doivent déclarer tout conflit d'intérêts lié au présent article, ou écrire qu'aucun conflit d'intérêts indirectement pour la préparation et la soumission de leur article ou pour la réalisation du travail ou de l'étude ayant conduit à la soumission du manuscrit.

À la fin du manuscrit, inclure le texte suivant :

- *Tous les auteurs ont soumis le formulaire de l'ICMJE pour la divulgation de conflits d'intérêts potentiels.*
- Puis ajouter le texte qui s'applique :
 - *L'auteur (ou les auteurs) n'a (n'ont) déclaré aucun conflit d'intérêts lié à cet article.*
 - *L'auteur (mettre le prénom et nom) a reçu une subvention de (indiquer la compagnie ou l'organisme subventionnaire). Les autres auteurs n'ont déclaré aucun conflit d'intérêts en relation avec le présent article.*
 - *Dans le cas où une étude financée par une compagnie pharmaceutique est publiée, les auteurs doivent inclure l'énoncé suivant : « L'auteur (ou les auteurs) a (on) eu un accès complet aux données de l'étude et assume(nt) la pleine responsabilité pour l'intégrité de ces données et l'exactitude de l'analyse de celles-ci.*

Déclaration de recours à l'intelligence artificielle

Les auteurs doivent déclarer en fin de manuscrit tout recours à l'intelligence artificielle pour la création du manuscrit, les outils utilisés et à quelle(s) fin(s) cette technologie a été utilisée.

À la fin du manuscrit, inclure la ou les phrases qui s'applique(nt) :

- *Les auteurs n'ont pas utilisé d'outils d'intelligence artificielle dans le travail soumis*
- *Les auteurs ont utilisé des outils d'IA [nommer les outils] pour assister certaines étapes du processus de recherche [citer les étapes], sans toutefois remplacer les tâches critiques d'analyse et d'interprétation des résultats.*
- *Les auteurs ont utilisé des outils d'intelligence artificielle [nommer les outils] pour améliorer la lisibilité et la clarté du texte, tout en garantissant que l'effort de rédaction reste original et entièrement sous leur contrôle.*
- *Les auteurs ont utilisé des outils d'IA [nommer les outils] pour l'aide à la conception de figures et d'images, mais assurent que les produits finaux sont originaux*
- *Les auteurs assument l'entière responsabilité des mots, des figures et des tableaux proposés et considèrent que le manuscrit soumis ne constitue pas un plagiat.*

REMERCIEMENTS

Lorsque l'article cite le nom d'une personne ou que des remerciements lui sont adressés à la fin de l'article, **l'auteur de correspondance doit obtenir le consentement écrit des personnes nommées.**

Dans chaque cas, un courriel adressé en copie conforme à coordonateur@pharmactuel.com ou un formulaire d'autorisation rempli et signé doit être téléversé vers le site de *Pharmactuel* à titre de fichier supplémentaire avant que ne commence le processus d'édition et de publication de l'article.

À la fin du manuscrit, inclure le texte suivant : *Cette personne a donné son autorisation écrite (ou ces personnes ont donné leur autorisation écrite).*

ANNEXE

Il est possible de joindre une annexe à un manuscrit lorsque des outils, des tableaux, des figures, des images ou des photos contiennent de **l'information complémentaire essentielle ou ayant une valeur ajoutée** à celle contenue dans le manuscrit. Les membres du comité de rédaction peuvent refuser de publier une annexe jugée non essentielle.

- **Une seule annexe** par manuscrit est acceptée, cependant elle peut inclure plusieurs éléments.
- Tous les fichiers constituant l'annexe doivent être regroupés en un seul document. Chaque annexe doit être téléversée vers le site de *Pharmactuel* à titre de fichier supplémentaire. Les lecteurs pourront télécharger l'annexe avec l'article auquel elle se réfère.
- Dans le texte, une mention (voir annexe) ou « en annexe » est ajoutée pour renvoyer le lecteur à la source.
- En cas d'annexe, rajouter une section spécifique « Annexe » après la section « Conclusion », et y ajouter le texte : Cet article comporte une annexe, disponible sur le site de Pharmactuel (www.pharmactuel.com).

PRÉSENTATION DES AUTEURS

Format des noms

- Écrire les prénoms et noms complets
- Indiquer le ou les diplômes et le titre professionnel si nécessaire (p. ex. : B.Pharm., M.Sc., Pharm.D., M.B.A.) après le nom, séparés par des virgules. Ajouter un chiffre en exposant après chaque nom pour référer à l'affiliation correspondante.
- Exemple : Jeanne Untel¹, B.Pharm., M.Sc., Zoé Unetelle^{1,2}, B.Pharm., M.Sc.,

Affiliations

- Présenter chaque affiliation sur une ligne distincte, précédée du chiffre correspondant en exposant
- Inclure : fonction, département, établissement, ville (province) pays.
- Séparer les affiliations par un point-virgule « ; », sans ponctuation finale.
- Exemple :
 - ¹Pharmacienne, CIUSSS de l'Estrie – CHUS, Hôpital Fleurimont, Sherbrooke (Québec) Canada;
 - ²Professeure de clinique, Faculté de pharmacie, Université de Montréal, Montréal (Québec) Canada;
 - ³Pharmacien, Pharmacie Jane Doe, Montréal (Québec) Canada

Résidents et étudiants

- Résidents en pharmacie : Inclure les trois statuts suivants, sur des lignes distinctes :
 - Candidat à la maîtrise en pharmacothérapie avancée...
 - Résident en pharmacie...
 - Pharmacien...
- Étudiants au Pharm.D. : Inclure deux statuts :
 - Candidat au Pharm.D...
 - Pharmacien...

Contributions équivalentes

- Si deux auteurs ont contribué de façon équivalente, ajouter immédiatement après les affiliations la mention suivante (en italique) :
- Julie Bérubé et Mélanie Gilbert ont contribué de façon équivalente à la rédaction de cet article.
- (Suivre d'un astérisque les noms des auteurs concernés dans la liste des auteurs.)

Auteur de correspondance

- Doit être clairement désigné au moment de la soumission
- Utiliser une adresse professionnelle complète incluant :
 - Nom, institution, adresse, ville, code postal, pays
 - Téléphone et courriel professionnel
- Exemple : Pour toute correspondance : Jeanne Unetelle, CIUSSS de l'Estrie – CHUS, Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins, 950 rue Principale, Cowansville (Québec) J2K 1K3, CANADA; Téléphone : 123 456-7890; Courriel : jeanne@ssss.gouv.qc.ca

RÉFÉRENCES

Les références primaires sont à privilégier par rapport aux articles faisant la revue d'autres articles. Les références de type *Up-to-date* sont à éviter. La référence à un site Web doit être mentionnée dans les références (une citation dans le texte, un tableau ou des figures sans références est inacceptable). Les communications personnelles ne sont pas acceptées comme références.

Références dans le texte

- Les références sont indiquées dans le texte par des chiffres arabes mis en exposant à la fin de la phrase, avant le point.
- Numérotation des références par ordre d'apparition dans le texte puis liste à la fin du manuscrit, selon les exigences uniformes pour les manuscrits soumis aux revues biomédicales de l'ICMJE, initialement connu sous le nom de « Groupe de Vancouver ».
- Les références consécutives sont séparées d'une virgule, ou d'un - si plus de 2.
 - Exemple : 2-5, et non 2,3,4,5.
- Lorsqu'une référence est citée dans un tableau ou une figure, il est nécessaire que cette référence soit présente dans les références et dans l'ordre d'apparition dans le texte (à l'endroit où l'on place Insérer tableau ou Insérer figure).

Liste des références à la fin du texte

- La liste de références doit être présentée sous forme de numéro avec un point, sans puce.
- Chaque référence se termine par un point
- On ne répète pas les parties de numéros pages qui se répètent.
 - Exemple : 312-318 doit être 312-8.
- Ne pas mettre de numéro après le volume.
 - Paediatr Drugs 2004;6:33-4. et non Paediatr Drugs 2004;6(4):33-4.
- Le nom des journaux doit être sous forme d'abréviation reconnue selon les journaux indexés dans Medline <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/nlmcatalog?term=currentlyindexed&cmd=DetailsSearch>

Les auteurs qui utilisent *EndNote* ou *Zotero* pour gérer leurs références bibliographiques doivent désactiver le logiciel avant de soumettre leur manuscrit, puisque le format adopté par *Pharmactuel* n'y est pas disponible.

Exemples - Articles publiés dans les revues

Six auteurs ou moins

Vega KJ, Pina IM, Krevsky B. Heart transplantation is associated with an increased risk for pancreatibiliary disease. *Ann Intern Med* 1996;124:980-3.

Plus de six auteurs :

Ne nommer que les six premiers, ajouter « et coll. », comme dans l'exemple ci-dessous :

Naranjo CA, Busto U, Sellers EM, Sandor P, Ruiz I, Roberts E et coll. A method for estimating the probability of adverse drug reactions. *Clin Pharmacol Ther* 1981;30:239-45.

Organisme en tant qu'auteur

The Cardiac Society of Australia and New Zealand. Clinical exercise stress testing. Safety and performance guidelines. Med J Aust 1996;164:282-4.

Numéro avec supplément

Killooy WJ. The clinical significance of local chemotherapies. J Clin Periodontol 2002;29(suppl. 2):6-13.

Diffusion avant impression (epub ahead of print)

Kotlinska-Lemieszek A, Klepstad P, Haugen DF. Clinically significant drug-drug interactions involving medications used for symptom control in patients with advanced malignant disease. A systematic review. J Pain Symptom Manage 2019;[Diffusion en ligne avant impression].

Exemples - Livre

Livre entier

Iverson C, Flanagan A, Fontanarosa PB, Glass RM, Glitman P, Lantz JC et coll. American medical association manual of style. 9^e éd. Baltimore: Williams & Wilkins;1998. 660 p.

Chapitre de livre

Phillips SJ, Whisnant JP. Hypertension and stroke. Dans : Laragh JH, Brenner BM, rédacteurs. Hypertension: pathophysiology, diagnosis, and management. 2^e éd. New York: Raven Press; 1995. p. 465-78.

Présentation scientifique

Davis TM, Yeap B, Bruce DG, Davis WA. Lipid-lowering therapy protects against peripheral sensory neuropathy in type 2 diabetes. Présentée à la 67^e session scientifique. Congrès annuel de l'Association américaine de diabète. Chicago, IL, 22 juin 2007.

Monographie

Bayer. Monographie du rivaroxaban (Xarelto). Toronto, Ontario. Septembre 2008.

Monographie en format électronique

Janssen-Ortho Inc. Monographie de produit : Tramacet (14 juillet 2005). [en ligne] http://www.janssen-ortho.com/JOI/pdf_files/tramacet_F.pdf (site visité le 12 avril 2009).

Monographie dans micromedex :

Micromedex Healthcare series. Monographie de la clonidine (2 avril 2001). Thomson Micromedex, 1974-2009. [en ligne] <http://www.thomsonhc.com> (site visité le 4 février 2009).

Exemple - Site Web

European Medicines Agency. Guideline on clinical investigation of medicinal products for prophylaxis of high intra- and post- operative venous thromboembolic risk (18 juin 2008). [en ligne] http://www.emea.europa.eu/pdfs/human/ewp/70798en_fin.pdf (site visité le 29 juin 2009).

Exemple - Loi

Loi modifiant principalement la Loi sur la pharmacie afin de favoriser l'accès à certains services, L.Q. 2020, c.4

ÉTHIQUE, DROIT ET AUTORISATION

PUBLICATIONS REDONDANTES

Aucun manuscrit soumis à *Pharmactuel* ne doit être soumis simultanément pour publication à une autre revue (voir [Soumissions et publications redondantes](#) dans les politiques éditoriales).

Les auteurs doivent également s'assurer que les résultats des travaux présentés dans le manuscrit soumis à *Pharmactuel* n'ont pas été publiés ni soumis pour publication à une autre revue ou à tout autre média.

PLAGIAT ET FALSIFICATION DES DONNÉES

Les auteurs doivent s'assurer que les données présentées dans leur manuscrit sont originales et exactes, et qu'aucune forme de plagiat ne s'y trouve (voir sous la section Politiques éditoriales sous Plagiat et falsification des données).

PRINCIPES DIRECTEURS SUR LA RECONNAISSANCE DES AUTEURS

Selon l'*International Committee of Medical Journal Editors*, toute personne désignée en tant qu'auteur doit remplir les quatre critères suivants :

1. Contribution significative à l'élaboration du contenu (conception et mise au point du protocole expérimental ou acquisition des données ou analyse et interprétation des données); **ET**
2. Contribution à la rédaction de l'article ou à la révision du contenu intellectuel; **ET**
3. Approbation de la version finale; **ET**
4. Engagement à assumer l'imputabilité de tous les aspects de la recherche.

Toute personne qui satisfait à ces quatre critères doit figurer parmi les auteurs. **Celles qui ne remplissent pas ces quatre critères doivent être citées dans les remerciements.**

Quant aux travaux des résidents, les superviseurs doivent figurer parmi les auteurs. Les étudiants du premier cycle peuvent publier conjointement avec un auteur minimalement diplômé du premier cycle.

L'ordre d'apparition des auteurs devrait refléter leur contribution au travail publié, en ordre décroissant. En cas de contribution égale de la part de deux ou plusieurs auteurs, une mention devrait être ajoutée à cet effet lors de la soumission du manuscrit.

LICENCE DE DROIT D'AUTEUR

Conformément à la politique sur les droits d'auteur et de reproduction, chaque auteur ou coauteur s'engage à remplir, à signer et à transmettre le formulaire intitulé [Divulgarion des conflits d'intérêts potentiels, de recours à l'intelligence artificielle et licence de droit d'auteur pour publication d'un article soumis au Pharmactuel](#). Une fois rempli et signé, le document de chacun des auteurs doit être téléversé

vers le site de *Pharmactuel* à titre de fichier supplémentaire, avant que ne débute le processus d'édition et de publication de l'article. L'auteur de correspondance doit s'assurer que tous les coauteurs de l'article transmettent leur formulaire dûment rempli et signé.

Une fois les droits cédés à l'Association des pharmaciens en établissement de santé (A.P.E.S.), les auteurs doivent demander une autorisation pour toute reproduction ou réédition d'une partie ou de la totalité de leur manuscrit publié.

AUTORISATIONS ET ASPECTS ÉTHIQUES

Publication d'un cas

Les rapports de cas doivent ne contenir aucun renseignement identifiable, sauf si cette information est essentielle à la compréhension.

Si le cas contient des renseignements identifiables :

- L'auteur doit obtenir une autorisation écrite du patient ou de son représentant pour publier le cas clinique.
- Cette autorisation doit être conservée par l'auteur (fichiers personnels ou professionnels).
- Une déclaration solennelle signée par les auteurs, attestant de cette autorisation, doit être déposée en fichier PDF dans OJS au moment de la soumission.
- Si le patient est décédé :
 - o Si le décès est lié à l'effet indésirable décrit dans l'article → Pharmactuel refusera de publier le cas.
 - o Si le décès est sans lien avec l'effet décrit → l'autorisation doit être obtenue auprès de la succession.

Les photos de patients ne sont publiées que si le consentement écrit est fourni lors de la soumission.

Le texte de l'article doit mentionner explicitement, à la fin de la section « Description du cas » : *Obtention du consentement du patient ou de la famille.*

Sondage

Dans le cas d'un sondage, un consentement implicite est acceptable. **Les participants doivent avoir été informés avant** de remplir le sondage que les résultats peuvent faire l'objet d'une publication.

Déclaration d'Helsinki

Conformément aux recommandations éthiques de la Déclaration d'Helsinki, les projets de recherche doivent préalablement être soumis au besoin à un comité consultatif pour la protection des personnes participant à la recherche biomédicale ou à un comité d'éthique. Lorsqu'un article est issu d'un tel projet de recherche, l'auteur doit mentionner dans la section « Méthode » de son texte que le projet a été approuvé par une de ces instances.

Matériel provenant d'un établissement

Dans l'éventualité où la publication inclut du matériel ou un outil clinique provenant d'un établissement, une autorisation écrite doit être obtenue et déposée à titre de fichier supplémentaire dans la soumission en ligne. Par exemple, pour une ordonnance préimprimée, l'autorisation du Directeur des services professionnels (ou l'équivalent dans le cas de manuscrits internationaux) doit être obtenue.

Reproduction ou utilisation du matériel provenant d'une autre source

Il est de la responsabilité de l'auteur de correspondance d'obtenir auprès des autorités ou des personnes compétentes les droits de reproduction ou d'utilisation du matériel devant être publié avec son article ou en annexe de celui-ci (données, documents, images, photos, etc.). Cette autorisation doit être déposée à titre de fichier supplémentaire dans la soumission en ligne.

- S'il s'agit d'un tableau ou d'une figure qui provient d'un autre article, les auteurs doivent obtenir les droits d'auteurs et téléverser la preuve d'autorisation de reproduction dans le dossier de soumission du manuscrit. L'origine du tableau ou de la figure référencée, ainsi qu'une mention à l'effet que l'autorisation de reproduction a été obtenue doit apparaître sous forme de note sous le tableau ou la figure.
 - o Exemple : « ^a *Adaptation du tableau x de Nom de famille de l'auteur et coll., avec permission¹* »